



Consensus Scientifique sur la **Biodiversité** Perspectives mondiales

Source :

CBD (2006)

Résumé & Détails:

GreenFacts

Contexte - La Convention sur la diversité biologique (CDB) s'est donné en 2002 l'objectif ambitieux de réduire le rythme de perte de biodiversité d'ici 2010.

Des indicateurs de diversité biologique ont été créés pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de cet objectif.

Pourquoi est-il important de réduire la perte de biodiversité ?

L'objectif 2010 peut-il être atteint ?
Quelles actions faut-il mener pour y arriver ?

1. Pourquoi s'inquiéter de la perte de biodiversité ?.....2
2. Que sont la CDB et son objectif 2010 ?.....2
3. Pourquoi des indicateurs de biodiversité ?.....2
4. À quel rythme la biodiversité disparaît-elle ?.....3
5. La santé des écosystèmes affecte-t-elle les ressources qu'ils fournissent ?.....4
6. Quelles sont les principales menaces pour la biodiversité ?.....4
7. Dans quelle mesure utilise-t-on les écosystèmes de manière durable ?.....5
8. D'autres objectifs de la CDB sont-ils en bonne voie d'être atteints ?.....5
9. Comment la Convention sur la Diversité Biologique est-elle mise en œuvre?.....5
10. L'objectif biodiversité 2010 est-il en voie d'être atteint ?.....6
11. Conclusion: Quelles mesures faut-il prendre ?.....6

Ce Dossier est un résumé fidèle du rapport scientifique de consensus produit en 2006 par la Convention sur la diversité biologique (CBD) :
"Global Biodiversity Outlook 2"

Le Dossier complet est disponible sur : <https://www.greenfacts.org/fr/perspectives-mondiales-biodiversite/>



Ce document PDF contient le Niveau 1 d'un Dossier GreenFacts. Les Dossiers GreenFacts sont publiés en plusieurs langues sous forme de questions-réponses et présentés selon la structure originale et conviviale de GreenFacts à trois niveaux de détail croissant :

- Chaque question trouve une réponse courte au Niveau 1.
- Ces réponses sont développées en plus amples détails au Niveau 2.
- Le Niveau 3 n'est autre que le document source, le rapport de consensus scientifique reconnu internationalement et fidèlement résumé dans le Niveau 2 et plus encore dans le Niveau 1.

Tous les Dossiers de GreenFacts en français sont disponibles sur : <http://www.greenfacts.org/fr/>

1. Pourquoi s'inquiéter de la perte de biodiversité ?

La biodiversité reflète le nombre, la variété et la variabilité des organismes vivants, ainsi que la façon dont cela varie d'un endroit à un autre et au fil du temps. Le concept englobe la diversité au sein des espèces, entre les espèces et entre les écosystèmes. En somme, c'est la diversité de la vie sur terre.

Les écosystèmes fournissent des besoins de base vitaux, tels que la nourriture, l'eau propre et l'air pur. Ils offrent une protection contre les catastrophes naturelles et les maladies, façonnent les cultures humaines et leurs croyances spirituelles, et maintiennent les processus essentiels de vie sur terre. La perte de biodiversité affecte les écosystèmes en les rendant plus vulnérables aux perturbations et moins aptes à fournir leurs précieux services aux humains.

L'impact de l'activité humaine sur la nature est considérable et va croissant : les changements en matière de biodiversité ont été plus rapides au cours des 50 dernières années qu'à aucune autre période de l'histoire humaine.



Lire également notre résumé de la synthèse sur la biodiversité de l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM) [voir <https://www.greenfacts.org/fr/biodiversite/index.htm>]



Les écosystèmes fournissent de précieux services
Source: C. Allan Morgan/ Alpha Presse

2. Que sont la CDB et son objectif 2010 ?

2.1 L'inquiétude profonde face à la perte rapide de biodiversité et la reconnaissance de son rôle important pour l'humanité a conduit à l'adoption en 1992 de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Les objectifs de ce traité mondial juridiquement contraignant sont la conservation de la biodiversité et son utilisation durable, ainsi que le partage équitable des bénéfices tirés des ressources génétiques.

2.2 En 2002, la Conférence des Parties de la CBD a convenu « d'assurer d'ici 2010 une forte réduction du rythme actuel de perte de diversité biologique ». Afin d'évaluer les progrès accomplis, elle a adopté un cadre permettant d'orienter les actions et défini des indicateurs pour évaluer l'état de la biodiversité et son évolution.



Le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 a conduit à la création de la CDB Source [voir <http://www.mtholyoke.edu/~danov20d/site/history.htm>]

3. Pourquoi des indicateurs de biodiversité ?

3.1 Les indicateurs de biodiversité ont été définis pour suivre l'état de la biodiversité et son évolution, ainsi que pour fournir des informations sur les moyens d'améliorer l'efficacité des politiques et programmes de gestion. Ces indicateurs couvrent sept domaines prioritaires comprenant la réduction du rythme de perte de biodiversité, les réponses aux principales menaces, la promotion de son utilisation durable et le maintien de la santé des écosystèmes.

3.2 Bien que nous manquions encore de données mondiales complètes pour évaluer les progrès accomplis vers l'objectif 2010, ces indicateurs permettent néanmoins de décrire des tendances en termes de biodiversité. Pris tous ensemble, ils nous permettent d'établir les tendances actuelles concernant certains aspects importants de la biodiversité.



Inspection de sites illégaux d'exploitation du bois au Cambodge
Source: Joerg Boethling / Alpha Presse

4. À quel rythme la biodiversité disparaît-elle ?

Le premier domaine prioritaire pour 2010 consiste à réduire le rythme de perte de biodiversité, à l'échelle des écosystèmes, des espèces et des gènes.

4.1 Au cours des 50 dernières années, l'homme a transformé les écosystèmes plus rapidement et plus profondément qu'à aucune autre période de l'histoire humaine. Par exemple, la transformation de forêts en cultures et pâturages se poursuit à une vitesse alarmante. Des tendances négatives similaires ont été observées dans d'autres écosystèmes, comme les prairies, les savanes, les déserts et dans les écosystèmes côtiers, marins et d'eau douce.



Voir également notre résumé sur le changement climatique dans l'Arctique [voir <https://www.greenfacts.org/fr/changement-climatique-actique/index.htm>]

4.2 L'abondance et la distribution de certaines espèces sont un indicateur de la qualité d'un écosystème. Plusieurs études ont révélé que la taille des populations et/ou leur répartition géographique sont en déclin pour la majorité des espèces examinées. On compte parmi les exceptions les espèces domestiques, les espèces exotiques envahissantes et les espèces protégées par des mesures spécifiques.



Voir également notre résumé sur la dégradation des Ecosystèmes [voir <https://www.greenfacts.org/fr/ecosystemes/index.htm>]

4.3 On estime que, depuis quelques siècles, les êtres humains sont responsables de près de 1000 fois plus d'extinctions que le rythme naturel. D'après la Liste rouge UICN des espèces menacées, jusqu'à une espèce sur deux parmi des groupes bien étudiés, comme les amphibiens, les oiseaux ou les mammifères, est menacée d'extinction, et la situation se dégrade.

4.4 La diversité génétique des espèces cultivées et domestiquées est très importante pour l'homme, parce qu'elle permet à ces espèces de s'adapter à l'évolution de leur environnement. On estime qu'un tiers des races d'animaux domestiques sont actuellement menacées d'extinction. Quant aux espèces non cultivées, leur diversité génétique est surtout menacée par leur surexploitation, ainsi que par la destruction et la fragmentation de leurs habitats.



«Indice planète vivante» [en] [voir Annexe 4, p. 9]

4.5 Les zones protégées sont cruciales pour de contrer la perte continue d'écosystèmes et d'espèces. Elles couvrent aujourd'hui environ un huitième de la surface terrestre de la planète, mais seulement une petite fraction des zones maritimes et côtières. Cependant, la proportion de zones protégées varie fortement d'une zone écologique à l'autre et de nombreux types d'écosystèmes ne sont pratiquement pas protégés du tout.

5. La santé des écosystèmes affecte-t-elle les ressources qu'ils fournissent ?

Le deuxième domaine prioritaire consiste à maintenir l'intégrité des écosystèmes et leur capacité à subvenir aux besoins de l'homme.

5.1 La pêche intensive a provoqué le déclin de nombreuses espèces, notamment la morue et le thon. Dans l'Atlantique nord, les populations de grands poissons ont diminué de deux tiers au cours des 50 dernières années. Les poissons les plus appréciés par l'homme deviennent de plus en plus rares, obligeant à se tourner vers des poissons plus petits et des invertébrés et entraînant en fin de compte une réduction globale de l'offre pour la consommation humaine.



Voir également notre résumé sur la Pêche [voir <https://www.greenfacts.org/fr/peche/index.htm>]

5.2 Dans de nombreux écosystèmes terrestres et d'eau douce, les activités humaines ont provoqué la fragmentation des habitats. Dans ces habitats fragmentés, le nombre d'individus par espèce diminue, ce qui augmente le risque d'extinction locale. Les forêts et les systèmes fluviaux ont tous deux des taux de fragmentation élevés.



Voir également notre résumé sur la Désertification [voir <https://www.greenfacts.org/fr/desertification/index.htm>]

5.3 La qualité des eaux intérieures s'est vue affectée par la pollution, une sédimentation plus importante, le changement climatique, l'extraction d'eau douce pour l'agriculture, l'industrie et la consommation humaine, ainsi que des altérations physiques comme le détournement et la canalisation de cours d'eau. Depuis les années 80, la qualité des eaux de rivière s'est améliorée en Europe et dans les Amériques, mais elle s'est dégradée en Afrique, en Asie et dans la région du Pacifique.

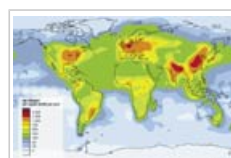


Estimation de la fragmentation des forêts induite par l'homme [en] [voir Annexe 1, p. 8]

6. Quelles sont les principales menaces pour la biodiversité ?

Le troisième domaine prioritaire a trait aux cinq menaces majeures pour la biodiversité : les espèces exotiques envahissantes, l'augmentation de la charge en éléments nutritifs et la pollution, le changement climatique, l'altération des habitats et la surexploitation.

6.1 L'utilisation d'engrais à grande échelle contribue à la productivité croissante de l'agriculture. Cependant, l'azote et le phosphore présents dans ces engrais peuvent avoir de graves conséquences sur l'environnement. La production industrielle d'azote a fort augmenté depuis 1960.



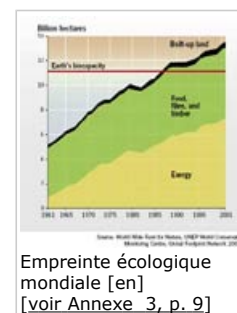
Estimation du dépôt total d'azote réactif provenant de l'atmosphère [en] [voir Annexe 2, p. 9]

6.2 Les espèces exotiques envahissantes peuvent avoir des impacts dévastateurs sur les espèces indigènes, provoquant des extinctions et affectant aussi bien les écosystèmes naturels que cultivés. Certaines maladies exotiques et espèces envahissantes d'animaux nuisibles peuvent occasionner des coûts colossaux. Depuis peu, le rythme d'introduction d'espèces exotiques et les risques apparentés ont significativement augmenté, surtout à cause de l'augmentation des voyages, du commerce et du tourisme.

7. Dans quelle mesure utilise-t-on les écosystèmes de manière durable ?

7.1 L'utilisation durable de la biodiversité est le quatrième domaine prioritaire du cadre d'actions pour 2010. Des indicateurs potentiels pourraient être la proportion d'écosystèmes gérés durablement ou respectant certains critères de durabilité.

7.2 L'empreinte écologique est un concept calculant les surfaces de terre et d'eau nécessaires pour faire vivre une population humaine donnée sur base de sa consommation d'énergie, de nourriture, d'eau, de matériaux de construction et d'autres biens de consommation. En 1961 l'humanité consommait globalement à peu près la moitié de la capacité de la Terre à renouveler ses ressources naturelles. Aujourd'hui cette capacité a été dépassée, et la surconsommation continue d'augmenter.



8. D'autres objectifs de la CDB sont-ils en bonne voie d'être atteints ?

8.1 Le cinquième domaine prioritaire se penche sur les connaissances traditionnelles des peuples indigènes et des communautés locales, qui fournissent les bases de la gestion et de la protection de la biodiversité locale. La perpétuation de ce savoir est fort préoccupante, vu qu'il ne se transmet souvent qu'en langues indigènes qui ne sont généralement parlées que par un nombre restreint de personnes.



Les connaissances traditionnelles sont importantes pour la protection de la biodiversité locale
Source: Nicole Duplax / Alpha Presse

8.2 Un partage juste et équitable des bénéfices provenant des ressources génétiques, qui constitue le sixième domaine prioritaire, encouragerait la protection de la biodiversité. Certains pays ont mis en vigueur des lois contrôlant l'accès aux ressources génétiques. Cependant, il n'y a pas de source centralisée d'information fiable sur l'accès à ces ressources au niveau national et sur les mesures de partage des bénéfices.

8.3 Le septième domaine prioritaire concerne les ressources financières et techniques requises pour que la Convention soit appliquée, en particulier dans les pays en voie de développement. L'aide globale allouée aux pays en voie de développement diminue depuis 1998.

9. Comment la Convention sur la Diversité Biologique est-elle mise en œuvre ?

Traduire le contenu de la Convention en politiques et mettre celles-ci en pratique représente un défi majeur.

9.1 Les instruments politiques développés par la Convention comprennent:

- des programmes de travail thématiques couvrant sept biomes principaux ;
- des programmes de travail sur le transfert de technologie, les zones protégées et la classification des organismes (taxinomie) ;
- des lignes directrices et des principes sur des sujets en rapport avec tous les domaines thématiques, dont la surveillance de la biodiversité, l'évaluation des impacts, les mesures incitatives, et les espèces exotiques envahissantes.

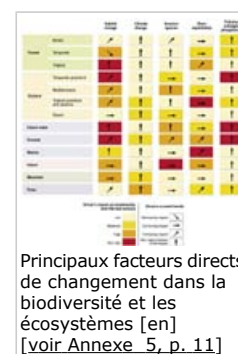
9.2 La Conférence des Parties a adopté en 2002 un Plan stratégique comprenant quatre objectifs. Les progrès réalisés ont été :

- raisonnables en ce qui concerne la promotion de la coopération internationale pour le soutien de la Convention ;
- limités pour ce qui est de garantir que les Parties puissent mettre en œuvre la Convention ;
- loin d'être suffisants concernant la planification et la mise en œuvre, au niveau national, d'actions visant à atteindre les objectifs de la Convention ;
- mitigés en ce qui concerne la prise de conscience de l'importance de la biodiversité et de la Convention.

10. L'objectif biodiversité 2010 est-il en voie d'être atteint ?

Tant une analyse des tendances actuelles que les différents scénarios plausibles indiquent que la perte de biodiversité devrait se poursuivre dans le futur et certainement au-delà de 2010. Des efforts supplémentaires sans précédents, à tous les niveaux, seront nécessaires pour atteindre l'objectif 2010.

10.1 Il est trop tôt pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs de la Convention sur la diversité biologique, mais les perspectives sont meilleures pour certains objectifs que pour d'autres. Bon nombre pourront être atteints si la Convention est convenablement mise en œuvre. Cependant, il semble très improbable que tous les objectifs seront atteints au niveau mondial d'ici 2010.



10.2 Selon les prévisions, la plupart des facteurs provoquant une perte de biodiversité, soit la transformation des habitats, le changement climatique, les espèces exotiques envahissantes, la surexploitation et la pollution, devraient rester constants ou augmenter dans un avenir proche. Des actions supplémentaires sont requises pour les diminuer.

10.3 Il est impératif d'intégrer la problématique de la biodiversité dans les plannings, programmes et politiques économiques et de développement, ainsi que d'impliquer les principaux acteurs des secteurs économiques clefs. Plus spécifiquement, ces préoccupations devraient être intégrées dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'énergie, dans les politiques commerciales et dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

11. Conclusion: Quelles mesures faut-il prendre ?

De nombreux progrès ont été réalisés en termes de développement de politiques et d'outils visant à mettre en œuvre la Convention sur la diversité biologique, mais jusqu'à présent la mise en œuvre au niveau national a été limitée. Des actions urgentes et sans précédents sont nécessaires si l'on veut atteindre l'objectif 2010.



Il est important d'inclure les questions de biodiversité dans les secteurs comme l'agriculture et l'énergie.
Source: Paul Springett / Alpha Presse

11.1 Afin d'atteindre l'objectif 2010, les Parties de la Convention se doivent de développer et d'assurer, au niveau national, la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions détaillés pour la biodiversité; il leur faut également promouvoir la prise de conscience de l'importance de la biodiversité et intégrer les questions de biodiversité au sein des politiques nationales, programmes et stratégies liés au commerce, à l'agriculture, à l'exploitation des forêts et à la pêche, ainsi que dans la planification du développement.

11.2 Les réunions de la Conférence des Parties à la Convention donnent l'occasion de convenir d'actions répondant aux menaces qui pèsent sur la biodiversité. Atteindre les objectifs de la Convention implique que tous les pays du monde agissent de concert. Tous les pays devraient ainsi adhérer à la Convention, vu qu'il est crucial de préserver la vie sur terre.

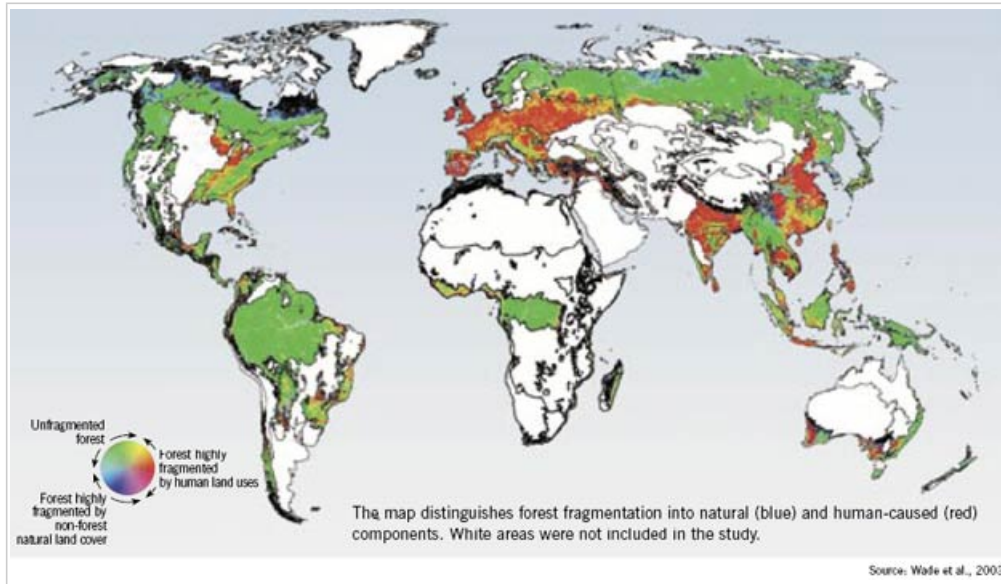
11.3 En tant qu'individus, nous avons tous un rôle essentiel à jouer dans la conservation de la biodiversité et son utilisation durable. Nous pouvons exiger des actions à tous les niveaux de gouvernement. De plus, dans nos choix quotidiens, nous pouvons tous avoir des impacts positifs directs sur la biodiversité et l'état des écosystèmes de notre planète, par exemple en soutenant la consommation durable et la réduction des déchets.

Les entreprises devraient également prendre leurs responsabilités par rapport aux impacts environnementaux de leurs activités et choisir des fournisseurs qui adoptent des pratiques durables.

Annexe

Annex 1:

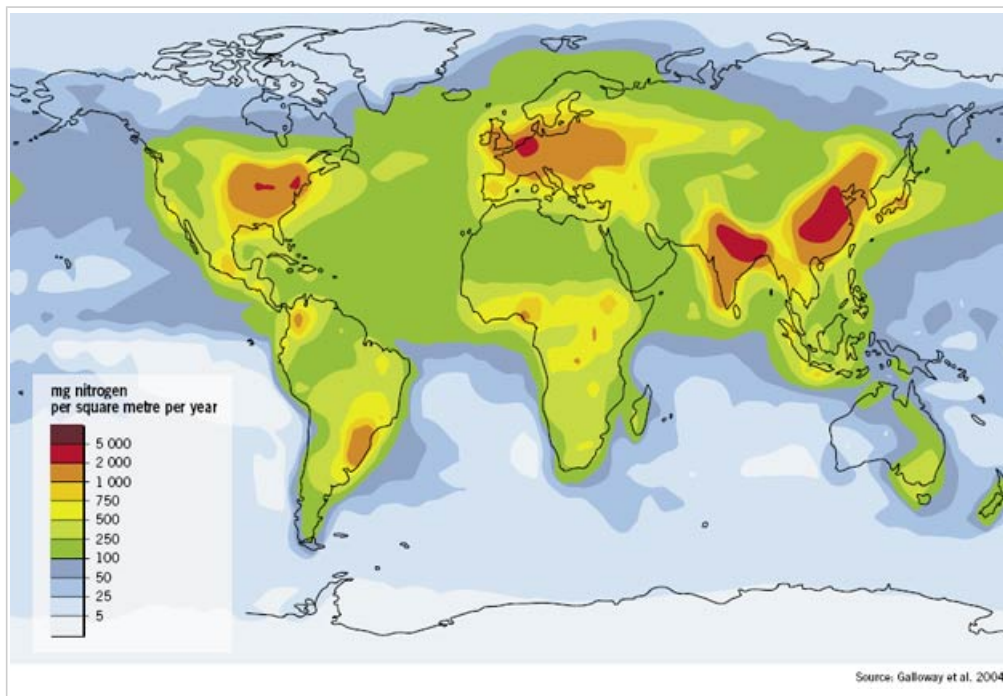
Figure 2.13 Estimates of forest fragmentation due to anthropogenic causes



Source: CBD Global Biodiversity Outlook 2 [see <http://www.biodiv.org/doc/gbo2/cbd-gbo2.pdf>] (2006), Chapter 2: The 2010 Biodiversity Target: Establishing current trends, p.32

Annex 2:

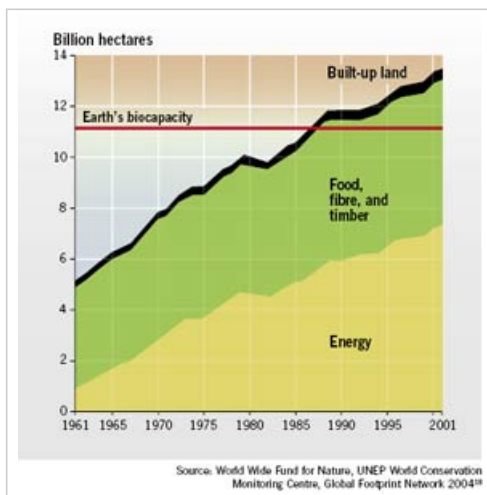
Figure 2.16 Estimated total reactive nitrogen deposition from the atmosphere (wet and dry) (early 1990s)



Source: CBD Global Biodiversity Outlook 2 [see <http://www.biodiv.org/doc/gbo2/cbd-gbo2.pdf>] (2006), Chapter 2: The 2010 Biodiversity Target: Establishing current trends, p.35

Annex 3:

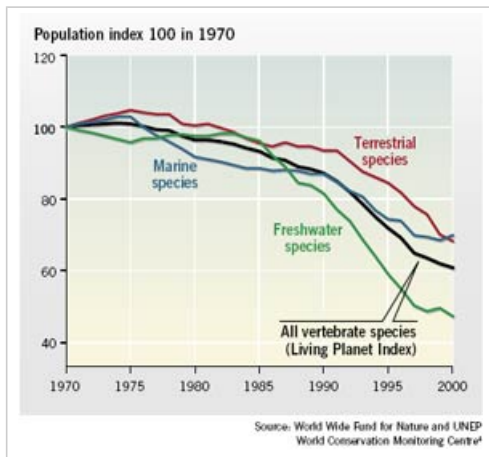
Figure 2.18 Global Ecological Footprint



Source & © CBD Global Biodiversity Outlook 2 [see <http://www.biodiv.org/doc/gbo2/cbd-gbo2.pdf>] (2006), Chapter 2: The 2010 Biodiversity Target: Establishing current trends, p.37

Annex 4:

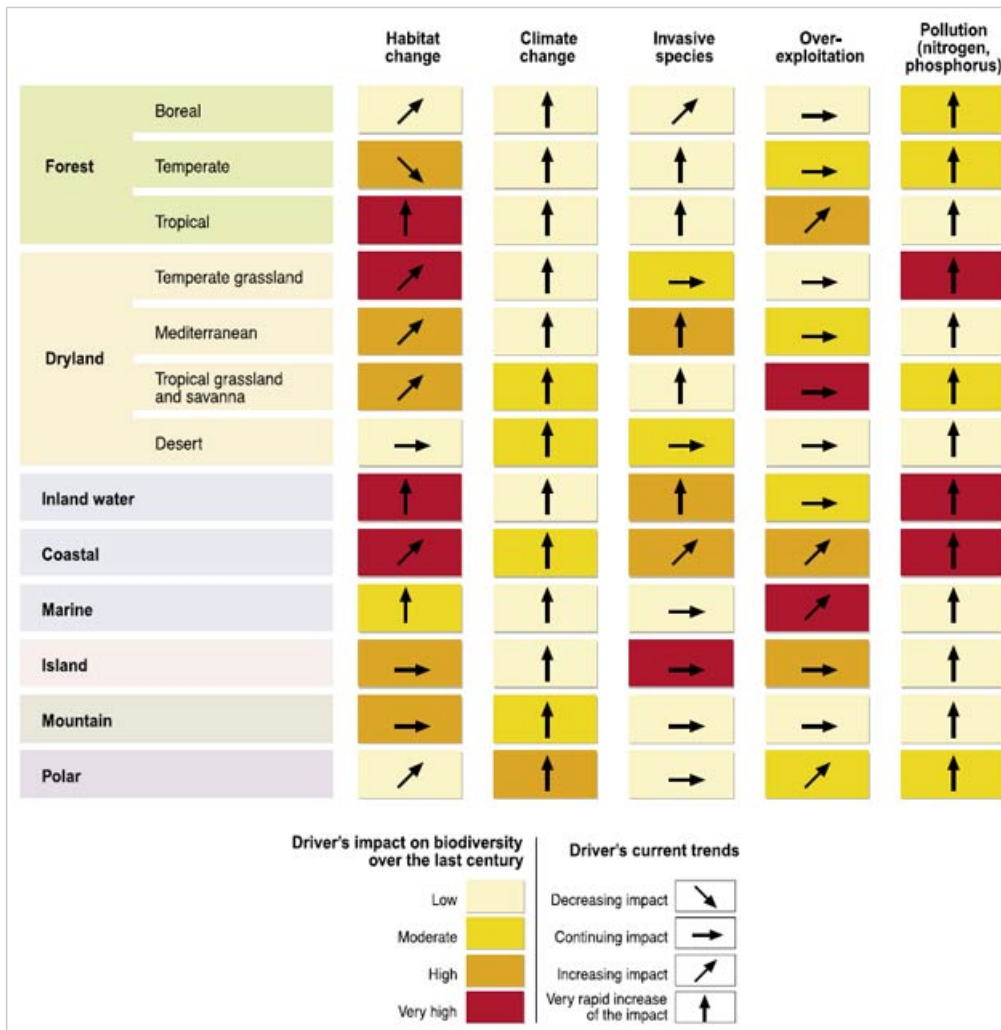
Figure 2.4 The Living Planet Index: trends in populations of terrestrial, freshwater, and marine species worldwide



Source & © CBD Global Biodiversity Outlook 2 [see <http://www.biodiv.org/doc/gbo2/cbd-gbo2.pdf>] (2006), Chapter 2: The 2010 Biodiversity Target: Establishing current trends, p.25

Annex 5:

Figure 4.1 Main direct drivers of change in biodiversity and ecosystems



The cell colour indicates the impact of each driver on biodiversity in each type of ecosystem over the past 50 to 100 years. High impact means that over the last century the particular driver has significantly altered biodiversity in that biome; low impact indicates that it has had little influence on biodiversity. The arrows indicate the trend in the driver. Horizontal arrows indicate a continuation of the current level of impact; diagonal upward and vertical arrows indicate progressively increasing trends in impact; and diagonal downward arrows indicate decreasing trends in impact. For example, if an ecosystem had experienced a very high impact of a particular driver in the past century (such as the impact of invasive species on islands), a horizontal arrow indicates that this very high impact is likely to continue. This figure is based on expert opinion consistent with and based on the analysis of drivers of change in the various chapters of the assessment report of the Condition and Trends Working Group of the Millennium Ecosystem Assessment. The figure presents global impacts and trends that may vary among regions.

Source: CBD Global Biodiversity Outlook 2 [see <http://www.biodiv.org/doc/gbo2/cbd-gbo2.pdf>] (2006), Chapter 4: Prospects and Challenges for achieving the 2010 Biodiversity Target, Section 4.2, p.63

Partenaires ayant collaboré à cette publication

Les niveaux 1 et 2 de ce dossier sont des résumés rédigés par GreenFacts avec le soutien financier de la **Direction du développement et de la coopération suisse** (DDC), de l'**Organisation internationale de la Francophonie** (OIF) et de l'**Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie** (IEPF).



Et en partenariat avec

